

# TRAVAIL PROFESSIONNEL ET TRAVAIL DOMESTIQUE :

## Le travail et ses représentations au sein de lignées féminines

par

Anne-Marie DAUNE-RICHARD\*

Travail professionnel et travail domestique ont le plus souvent été analysés pour les femmes — et principalement pour les femmes mariées — en termes d'alternative ou de cumul. En fait, ces deux secteurs de l'activité féminine relèvent traditionnellement de modes d'approche et de disciplines distincts : le travail salarié d'un côté, le travail domestique de l'autre. Les préoccupations qui ont guidé cet article n'étaient pas d'étudier les variations concomitantes de variables appartenant à des champs différents mais de considérer, par hypothèse, un objet « travail » renvoyant à la fois à la sphère du professionnel et à celle du domestique; la démarche heuristique consistant alors à analyser les modalités de construction de cet objet au niveau de pratiques et de représentations féminines.

En exploitant les résultats d'une enquête (1) menée auprès de femmes actives, appartenant à des catégories socio-professionnelles peu qualifiées et auprès de leurs mères (voir encadré sur le champ de l'enquête) nous nous efforcerons ici de mettre en évidence l'articulation travail professionnel/travail domestique à partir de trois niveaux différents mais complémentaires. Le premier concerne les *pratiques* : sur ce point il s'agit plutôt de mettre en évidence les interactions décrites par les femmes interrogées entre les modalités de leur insertion dans l'emploi et leur place dans la famille. Le deuxième est celui des *représentations* où l'on examine à quels systèmes de validation des comportements se réfèrent les descriptions des pratiques. Enfin, un troisième niveau — diachronique — essaie de cerner le rôle des *lignées fémi-*

*nines* dans cette articulation travail professionnel/travail domestique et ce, au regard tant des pratiques que des représentations.

### LE CHAMP DE L'ENQUÊTE

L'enquête s'est déroulée en 1981 et a touché 48 femmes :

— d'une part, un échantillon de base de 38 femmes actives, habitant une grosse agglomération urbaine et ayant au moins un enfant à la maison : 19 ouvrières et 19 employées de bureau gagnant une fois à une fois et demi le SMIC ont ainsi été interviewées. La majorité d'entre elles avait entre 25 et 35 ans; toutes avaient été mariées mais 10 d'entre elles ne vivaient pas en couple au moment de l'enquête. Leurs pères étaient pour moitié ouvriers ou personnels de service; leurs mères avaient été le plus souvent inactives ou actives discontinues dans des emplois ouvriers ou de service, ou encore aides familiales dans le commerce du père : une très petite minorité — toutes des femmes divorcées — avait occupé un emploi salarié de façon continue. Leurs maris étaient (ou avaient été, lorsqu'elles étaient divorcées) ouvriers ou employés, plus rarement techniciens ou cadres moyens;

— d'autre part, 10 de leurs mères, constituant ainsi 6 lignées à partir d'une ouvrière et 4 à partir d'une employée de bureau. Dans cet échantillon de mères, la moitié était veuve ou divorcée au moment de l'enquête, l'autre moitié était mariée et vivait en couple. Elles étaient issues de familles très modestes et leurs maris étaient (ou avaient été) ouvriers pour la plupart. Trois d'entre elles n'avaient occupé aucun emploi depuis leur mariage; les autres avaient oscillé entre des emplois de service chez des particuliers ou dans des administrations, ou encore des emplois à domicile; sur ces 10 « mères » une seule avait été salariée de façon continue, et était retraitée au moment de l'enquête.

\* Chargée de recherches au CNRS.

(1) *Travail professionnel et travail domestique. Étude exploratoire sur le travail et ses représentations au sein de lignées féminines*. LEST-CNRS-CEF, Aix-en-Provence, 1983, 197 p., étude réalisée à la demande de la Caisse nationale d'allocations familiales et du ministère des Affaires sociales et de la Solidarité nationale.

## I. L'ARTICULATION DES PRATIQUES (2)

La place des femmes dans la famille et leur affectation prioritaire au travail domestique intervient dès le plus jeune âge, dans la famille d'origine, pour structurer leur insertion dans la production. Les conditions de scolarisation, l'accès à la formation et à l'emploi s'effectuent, au sein d'une même fratrie, de façon différenciée pour les garçons et pour les filles.

### 1. La scolarité et la formation professionnelle.

Ainsi, plusieurs femmes de notre échantillon ont eu une scolarité primaire discontinuée parce qu'il fallait aider — ou remplacer — la mère auprès des enfants les plus jeunes. Pour les mêmes raisons, certaines ont dû interrompre — provisoirement ou définitivement — un apprentissage commencé à la fin de la scolarité obligatoire.

D'une manière générale, ce type de problème intervient de façon encore plus aiguë pour ce qui concerne l'accès à une formation professionnelle. Ainsi, plusieurs des femmes interrogées ont mentionné avoir pris un emploi immédiatement après avoir terminé l'école « parce que » leur frère faisait une formation. Selon la composition de la fratrie, on assiste aussi à une répartition des rôles entre sœur, l'une se chargeant de « ramener une paie » supplémentaire dans la famille, tandis que l'autre « s'occupe de la maison ».

Il s'agit ici de situations qui sont liées aux problèmes financiers de ces familles populaires, problèmes qui se trouvent très aigus en cas de disparition — soit par décès, soit par divorce — de l'un des deux parents, mais, en tout état de cause, touchent différemment les garçons et les filles. Au total, dans notre échantillon de base, six femmes (toutes ouvrières) sur trente-huit n'ont aucun diplôme scolaire et dix-huit sur trente-huit (huit ouvrières, dix employées de bureau) n'ont suivi aucune formation professionnelle.

Mais, l'enquête montre que, même dans des situations familiales financièrement plus aisées, la place définie aux filles dans la famille réduit l'éventail de leurs choix en matière de formation professionnelle : elles sont orientées (3) vers des filières très féminisées et considérées comme pouvant être utiles à une femme mariée et mère de famille, principalement la couture (neuf des vingt femmes ayant suivi — même partiellement — une formation professionnelle ont fait de la couture) et la dactylographie ou la comptabilité (sept de ces vingt femmes). De plus, plusieurs femmes n'ont pu acquérir la formation qu'elles désiraient car il leur aurait fallu habiter une autre ville et leurs parents s'y sont opposés. L'assignation des femmes à l'espace familial apparaît ainsi fortement marquée dès l'enfance, et ce, même dans les familles où ce n'est pas la question de l'aide domestique dans sa matérialité qui est en jeu, non plus que des difficultés financières.

Dans ces cas, c'est d'ailleurs toujours une opposition parentale de principe — non motivée pour des raisons financières — qui est mentionnée.

### 2. Activité professionnelle et emploi après le mariage.

La condition de femme mariée, mais surtout de mère de famille, se traduit pour les femmes interrogées par un redoublement des contraintes de l'interaction travail professionnel/travail domestique (4). Leur place dans la famille au regard du travail domestique et de l'élevage des enfants marque leurs stratégies en matière d'emploi : dans notre échantillon de base, une femme sur deux a interrompu son activité professionnelle — ne serait-ce que pour quelques mois — à l'occasion du mariage, mais surtout de l'une et/ou de l'autre des naissances.

Par ailleurs, les critères intervenant dans le choix de l'emploi et dans les appréciations qu'elles portent sur celui-ci se réfèrent au premier chef aux contraintes de temps et de distance afférentes à leur rôle domestique. La grande majorité des femmes de l'échantillon habite dans le quartier dans lequel est localisée leur entreprise, et cette situation est décrite comme résultant d'une stratégie volontaire « pour être absente le moins longtemps possible de la maison » dit l'une d'entre elles (5). Cette importance accordée au critère de distance peut d'ailleurs aller — pour certaines femmes — jusqu'à accepter d'importantes déqualifications (voir encadré sur la déqualification). De la même façon, la question des horaires joue un grand rôle dans le rapport des femmes interrogées à l'emploi : à cet égard, elles recherchent une concentration maximum du temps du travail professionnel sur la journée et/ou sur la semaine, afin de dégager des plages de temps « libre » pour réaliser une part importante des tâches domestiques. En ce sens, la journée continue, les horaires décalés, les 40 heures (6) en quatre jours et demi ou même quatre jours ainsi que le travail en équipes sont des formules appréciées, en particulier par les mères d'enfants jeunes. Parmi les femmes de l'échantillon

(2) Pour une analyse plus détaillée de ces interactions, cf. M.A. Barrère-Maurisson, F. Battagliola, A.M. Daune-Richard, « Trajectoires professionnelles des femmes et vie familiale », à paraître dans *Consommation*, 1983.

(3) Par les familles, mais aussi par les contraintes de l'offre scolaire.

(4) D'autres études ont montré que, inversement, pour les hommes, le mariage constituait un facteur important facilitant la réussite professionnelle : cf. F. de Singly, « Mariage, dot scolaire et position sociale, dans *Économie et Statistique*, n° 142, mars 1982.

(5) Une enquête en cours au LEST tend à montrer que ces stratégies de resserrement de l'espace logement/entreprise trouvent un écho dans les politiques de recrutement des entreprises elles-mêmes : toutefois ces politiques semblent être actuellement en pleine évolution sous l'effet de la crise, et de la délocalisation des entreprises vers les banlieues urbaines. Cf. F. Stoeckel : *Crise et transformation des systèmes de recrutement sur un marché du travail*, doc. ronéo., LEST-CNRS, 1983.

(6) L'enquête s'est déroulée avant la réduction à trente-neuf heures de la durée légale du travail hebdomadaire.

de base, la grande majorité était employée selon l'un ou l'autre de ces types d'horaire; en particulier, les ouvrières parmi lesquelles les horaires en deux équipes (fixes ou alternées) étaient les plus fréquents. D'une façon générale, les discours des femmes interrogées montrent que les critères du « bon emploi » illustrent avant tout la soumission de leur activité professionnelle aux exigences du travail domestique.

#### DÉQUALIFICATION

Une femme OS qui avait été contremaîtresse avant de s'arrêter huit ans à la naissance de son dernier enfant dit : « Donc je cherchais le plus près possible de chez moi... pour ne pas avoir de frais de transport et être partie le moins longtemps possible de la maison... quand je me suis présentée, ce n'était pas dans le but d'être contremaîtresse »...

### 3. Activité professionnelle, travail domestique et réseau familial.

Parallèlement, cette enquête a montré que les relations entre activité professionnelle et travail domestique étaient profondément dépendantes du mode de prise en charge du travail domestique au sein de la famille. Il apparaît en effet que le partage des tâches domestiques — et donc le degré de contrainte que celles-ci exercent sur l'activité professionnelle de la femme — est loin d'être circonscrit au sein du couple mais traverse l'ensemble du réseau familial et concerne tout particulièrement les lignées féminines. Dans notre échantillon, le partage des tâches domestiques avec le mari s'effectue dans la quasi-totalité des cas (7) sous la forme d'une aide plus ou moins ponctuelle et circonstanciée : en fait les stratégies de décalages horaires décrites plus haut ont souvent pour corollaire une plus grande rigidité des rôles conjugaux. Le partage des tâches entre mari et femme tend à être réduit au minimum puisque « tout est prêt » quand il arrive. Même dans le cas où la femme est d'équipe d'après midi (8) — et n'est donc pas là pour le repas du soir — elle a tout préparé le matin et le mari n'a plus qu'à « faire chauffer » (voir encadré sur les tâches domestiques).

#### LES TÂCHES DOMESTIQUES

— OS, 22 ans, équipe fixe d'après midi. Mari éboueur : s'en va le matin vers 5 heures et revient vers 10 h 30-11 heures, 1 enfant : « C'est-à-dire mon mari, il arrive, j'ai fini. Bon je suis là, c'est pareil... non (il ne m'aide) pas tellement, non, je préfère. »

— Employée de bureau, mari ouvrier, 2 enfants : « Voilà, je prépare tout, bon lui il a pas à s'en occuper. Il les fait manger, moi quand j'arrive je les couche; je les change et je les couche. Le dîner est prêt et il a qu'à les faire manger ».

De plus, le réseau familial apporte une aide domestique importante. Cette aide s'établit sur mode sexué : elle est avant tout le fait des membres féminins de la parenté et tout particulièrement de la mère. Elle concerne principalement la garde des enfants, soit à plein temps — mais c'est la minorité des cas — soit comme « bouche trous », avant ou après les horaires de travail quotidien des parents, ou les mercredis

et pendant les petites vacances, ou encore en cas de maladie. Elle touche aussi à l'alimentation : souvent la mère apporte un plat cuisiné à sa fille pour le repas du soir ou bien elle l'invite régulièrement à déjeuner. Enfin, elle s'occupe souvent — en totalité ou en partie — de l'entretien du linge : lessive, repassage, petits travaux de couture, de raccommodage. Dans une moindre mesure, les grands-mères cousent et tricotent pour leurs petits enfants.

Les autres membres féminins de la famille d'origine (sœurs, tantes), apportent une aide dont le statut est plus occasionnel et concerne presque exclusivement la garde des enfants.

Le recours à la belle-famille — et en particulier à la belle-mère — est nettement moins fréquent. Il intervient lorsque la mère est indispensable soit du fait d'un éloignement géographique (9), soit par suite d'un mauvais état de santé, ou encore lorsqu'il existe des tensions importantes entre mère et fille (cas très minoritaires dans notre échantillon).

Au total, la circulation (10) du travail domestique entre mères et filles constitue, dans notre échantillon, un élément structurant de l'offre de travail des femmes. On constate des stratégies de resserrement de l'espace : famille conjugale/famille élargie/entreprise, qui tendent à faciliter l'activité professionnelle des femmes interrogées et sa continuité après la naissance des enfants. En ce sens, la rigidité des critères « familiaux » du bon emploi a une influence négative sur la mobilité : lorsque l'organisation de l'espace et du temps permettant de concilier activité professionnelle et charges domestiques apparaît satisfaisante, l'incitation à changer d'emploi est quasi nulle et n'intervient que sous l'effet d'événements extérieurs (fermeture ou déménagement de l'entreprise, événements familiaux). En retour, cette absence de mobilité professionnelle vient renforcer les effets des conditions initiales d'insertion de ces femmes sur le marché du travail (faible niveau de formation, orientation vers des secteurs féminisés) en les maintenant dans des filières d'emploi sans avenir. Il n'en reste pas moins que l'insertion dans un « bon » réseau familial offre aux femmes — dans les niveaux de qualification pris en considération ici — de meilleures « chances » sur le plan professionnel : on constate une plus grande instabilité professionnelle et des risques de déqualification plus importants chez celles qui sont — ou ont été — coupées de leur réseau familial (11). Cela

(7) Une seule exception.

(8) Généralement, 13 h-21 h, quelquefois 12 h-20 h.

(9) Dans l'échantillon de base, 35 femmes avaient encore leur mère vivante et celle-ci habitait la même ville dans les 2/3 des cas.

(10) Circulation renvoie à l'idée d'un système de prestations-obligations dont les formes et le contenu ainsi que les acteurs mis en jeu sont socialement codifiés et définis. Il s'agit d'une notion souvent employée par les ethnologues.

(11) On trouve des observations similaires dans la thèse de Françoise Pernot-Escourrou : « Liens entre histoire professionnelle et vie familiale des ouvrières de la Télématique dans deux établissements en Haute-Normandie », thèse de III<sup>e</sup> cycle, université de Paris V, 1981.

est dû à la réduction des tensions (12) entre leurs activités professionnelles et domestiques mais également au fait que le réseau familial tend à fonctionner aussi comme réseau d'accès à l'emploi (13).

## II. L'ARTICULATION DES REPRÉSENTATIONS (14)

En examinant, dans un premier temps, l'articulation des pratiques de travail professionnel et domestique, nous avons fait apparaître des effets de contraintes réciproques entre les deux champs d'activité des femmes interrogées. Nous nous interrogerons ici sur les systèmes de représentations sociales qui, au-delà de la matérialité de ces contraintes, guident les choix des « acteurs » — ou « actrices » — à cet égard.

Les femmes de notre échantillon manifestent majoritairement, dans leurs discours, un très grand attachement à leur activité professionnelle, tout particulièrement les ouvrières. Toutefois, leurs jugements concernant leur emploi se réfèrent le plus souvent aux conditions d'exercice de leurs activités domestiques. A cet égard, les contraintes objectives affectant les relations entre activité professionnelle et charges domestiques, apparaissent profondément modelées par l'existence de normes implicites réglemant les modalités d'exercice du travail domestique.

### 1. Travail domestique et stratégies d'emploi.

Le travail domestique se caractérise, outre le fait d'être socialement dévolu aux femmes, par une disponibilité à la famille; de plus il est — et doit être — un travail « invisible », caché, s'effectuant pour l'essentiel hors de la présence des autres membres de la famille, et en particulier des hommes (15). Ces normes sociales réglemant les conditions d'exercice du travail domestique sont profondément intériorisées par les femmes de notre échantillon et conditionnent largement les appréciations qu'elles portent sur leur emploi, ainsi que les caractéristiques de leurs trajectoires professionnelles.

Un premier dénominateur commun à l'ensemble des « filles » interrogées concerne l'importance qu'elles accordent à leur rôle domestique au sein de la famille, rôle qui, en règle générale, apparaît comme une donnée incontournable (voir encadré sur le rôle domestique), et ce, même lorsqu'elle sont par ailleurs très ancrées dans une activité professionnelle.

#### LE RÔLE DOMESTIQUE

— **OS, 34 ans, équipe fixe du matin, mari cadre moyen, deux enfants :** « (l'après-midi) je suis libre tout en ayant l'obligation du ménage... j'ai du temps à moi, voilà ce que j'aime. Je me repose, je suis libre l'après-midi; et pour mener mon ménage je suis moins bousculée, j'ai le temps de réfléchir à ce que je fais à manger le soir... je ne suis pas brusquée ».

— **Employée de bureau, 28 ans, mari ouvrier, un enfant :** « je pourrais avoir la possibilité d'avoir une femme de ménage parce qu'on pourrait se le permettre, mais si je ne le fais pas, il me semble que ce n'est pas fait ».

Parallèlement, l'exigence d'invisibilité du travail domestique constitue un réel problème pour ces femmes salariées. A ce niveau, les stratégies qu'elles développent en matière d'emploi du temps visent à dégager des moments où elles sont seules à la maison pour effectuer le gros des tâches ménagères. En ce sens, les horaires postés ou décalés sont particulièrement appréciés (16). Mais il faut remarquer que même chez les femmes ne bénéficiant pas de ce type d'horaires, on observe une organisation de l'emploi présentant des tendances similaires. En effet, dans ce cas de figure, plusieurs se lèvent le matin avant le reste de la famille pour faire une heure de ménage ou bien profitent des horaires variables pour effectuer ce ménage entre le moment du départ du mari et des enfants et leur propre heure d'embauche; de même, le samedi matin est une demi-journée consacrée aux tâches ménagères le plus souvent en l'absence de la famille, soit du fait des horaires de travail — et d'école — du mari et des enfants..., soit parce qu'elles ont mis « tout le monde dehors ».

Mais il faut remarquer que les appréciations concernant les horaires de travail professionnel sont marquées par la dimension « disponibilité à la famille » du travail domestique. En effet, on constate une tendance générale — lorsque la question de l'accompagnement des enfants est résolue de façon satisfaisante — à préférer les postes du matin, ou bien les horaires décalés sur le matin (17) qui permettent d'accomplir l'essentiel des tâches ménagères avant l'arrivée du mari et des enfants, et de pouvoir ensuite (18) s'occuper de ceux-ci et être présente aux repas du soir. La réduction volontaire des distances entre le domicile et l'entreprise œuvre aussi dans ce sens : elle permet d'utiliser au maximum les plages du temps hors travail professionnel coïncidant avec l'absence des différents membres de la famille.

En tout état de cause, l'enquête montre que les différentes tâches domestiques n'ont pas le même statut face à cette exigence d'invisibilité, l'activité « ménage » étant la plus marquée à cet égard, l'entretien du linge (lessive et surtout repassage) pouvant au contraire s'effectuer dans des moments où la famille est réunie.

(12) Matérielles mais aussi psychologiques : parmi les femmes salariées de l'échantillon de base, les difficultés de santé — en particulier sur le plan nerveux — se trouvent presque exclusivement chez celles qui sont coupées de leur réseau familial et en particulier de leur mère.

(13) Suivant en cela le mode sexué de circulation du travail domestique : ce sont en effet le plus souvent des membres féminins de la parenté qui interviennent dans les recherches d'emploi des femmes interrogées.

(14) Cette partie se fonde sur l'analyse de discours recueillis auprès des 38 femmes salariées de l'échantillon (« Les filles »).

(15) Cf. (entre autres) M. Della Costa et S. Jaurès : « Pouvoir des femmes et subversion sociale », librairie Adversaire, 1973, et D. Chabaud et alii, note 26.

(16) Plusieurs femmes ont mentionné les avoir personnellement demandé et ont fait allusion à des conflits collectifs dans leur entreprise en cas de menace de retour à des horaires « normaux ».

(17) 7 h-15 h par exemple.

(18) Plusieurs femmes laissent d'ailleurs leurs enfants à l'étude afin d'avoir « tout fini » quand ils arrivent.

## 2. Travail domestique, place dans la famille et rapport à l'activité professionnelle.

Si les représentations du travail domestique marquent fortement les appréciations — et les stratégies — des femmes interrogées au regard de l'emploi, leurs jugements concernant l'activité professionnelle apparaissent, de leur côté, profondément marqués par la place qu'elles occupent dans la famille et par leur affectation sociale au travail domestique. Les « filles » interrogées sont en majorité très attachées à leur activité professionnelle, et ceci se vérifie même chez les femmes que l'on pourrait qualifier d'actives discontinues parce qu'elles ont connu une interruption relativement longue. Or l'analyse des discours montre que cet investissement dans une activité professionnelle même peu qualifiée, se présente comme un contrepoint à la normalisation caractérisant l'affectation au travail domestique décrite ci-dessus. Deux éléments apparaissent déterminants à cet égard : la volonté d'échapper à un enfermement dans le travail domestique d'une part; la recherche d'une reconnaissance — ou valorisation — personnelle d'autre part.

La première idée — celle de ne pas être prisonnière du travail domestique — est présente dans les discours recueillis à deux niveaux. L'un est explicite — et très marqué — et s'exprime dans le fait de vouloir, à travers l'exercice d'une activité professionnelle « sortir de la maison », « rencontrer des gens ». Il se réfère à l'isolement dans lequel s'effectuent les tâches domestiques et fonde l'importance accordée à la qualité des relations sociales à l'entreprise dans les appréciations concernant l'emploi. Mais à un deuxième niveau, la volonté de « sortir de la maison » renvoie — de façon moins explicite, plus diffuse — à un confinement dans des tâches ménagères auxquelles la rigidité du rôle domestique confère un caractère de « jamais fini », « d'éternel recommencement ». En ce sens, « être à la maison » a souvent pour corollaire chez les femmes interrogées, l'impossibilité de se soustraire à une exigence de « propreté » qui se réfère plus à la matérialisation d'une disponibilité à la famille qu'à celle d'une évaluation « objective » du degré de propreté. On en veut pour preuve les discours de plusieurs femmes soulignant que pendant les congés, elles ne pouvaient pas s'empêcher de passer la serpillière tous les jours.

La deuxième raison fondant majoritairement chez les femmes interrogées leur choix d'être professionnellement actives a trait à la recherche d'une reconnaissance (ou d'une valorisation) individuelle autant que sociale. Elle est en fait profondément liée à la précédente. L'impossibilité vécue d'échapper, dans le cadre domestique, aux tâches ménagères; le caractère invisible — et donc non valorisé — de celles-ci; la disponibilité à la famille qui caractérise le travail domestique, ces trois facteurs tendent à conférer aux femmes une place peu « visible », peu valorisante, au sein de la famille (19). La référence aux valeurs marchandes qui régissent le fonctionnement des sociétés industrielles renforce cette non-reconnaissance des femmes,

tant dans les rapports hommes/femmes au sein de la famille (l'homme occupant la place de pourvoyeur des ressources familiales) que dans les rapports individu/société. L'exercice d'une activité professionnelle joue un rôle important à cet égard : d'une part, parce que cette activité constitue un « monde à soi », un champ social de référence hors famille (20); d'autre part parce que le salaire qui lui est corrélé modifie profondément le sens et la place de la femme dans la famille. L'accent mis par les femmes interrogées sur le fait qu'elles peuvent utiliser leur salaire « comme elles veulent », qu'elles n'ont « rien à demander à personne » — alors même qu'elles décrivent par ailleurs des budgets dans lesquels leurs marges de manœuvre personnelles sont très étroites — témoignent de l'importance de ce facteur (et ce, surtout chez les ouvrières).

## III. LES LIGNÉES FÉMININES ET L'ARTICULATION TRAVAIL PROFESSIONNEL/TRAVAIL DOMESTIQUE

L'aide domestique apportée par les mères à leurs filles salariées, permet à ces femmes — nous l'avons vu — d'aménager au mieux une vie professionnelle à laquelle majoritairement elles tiennent et des charges domestiques auxquelles elles ne souhaitent pas se soustraire. Quel que soit le volume de cette aide, c'est en fait sa souplesse qui est déterminante dans la régulation (21) entre travail professionnel et travail domestique au sein de la famille conjugale. Elle permet au mari d'être moins sollicité par les tâches domestiques, et en particulier les soins aux enfants, quand les horaires du travail professionnel maintiennent la femme hors de la maison : il se trouve ainsi plus « libre » d'accepter des emplois du temps chargés, soit du fait de la nature du poste de travail, soit du fait de l'allongement des distances domicile/entreprise (22).

L'intérêt de la souplesse de l'aide de la mère se manifeste par exemple lorsque la femme travaille en horaires postés ou décalés sur le matin : si le mari

(19) Nous nous plaçons ici dans une analyse de l'articulation entre travail professionnel et domestique : cette invisibilité de la femme peut évidemment s'analyser à d'autres niveaux dont la question de nom patronymique de la femme mariée en est un exemple au niveau juridique.

(20) Et la coupure instaurée par les femmes interrogées entre le monde de la famille et celui du travail procède — en partie tout au moins — de cette idée.

(21) Cf. M. A. Barrère-Maurisson, « Chômage et offre de travail des femmes », dans : *Population, travail, chômage*, éd. Economica, 1982.

(22) Ces données ont évidemment des conséquences non négligeables sur la mobilité et les carrières professionnelles des hommes, et donc sur les trajectoires différentielles des hommes et des femmes. Cf. A. Pitrou et alii, *Trajectoires professionnelles et stratégies familiales. Le cas des employés de la sécurité sociale et des aides-soignants*, ATP Comparative Frane-Suède, LEST-CNRS, 1983.

doit lui aussi partir tôt le matin (23), c'est la mère qui, dans plusieurs cas, vient réveiller les enfants, les faire déjeuner et les envoyer à l'école (24).

Mais cette aide ne peut s'analyser exclusivement en terme de soutien matériel. Elle est à rapprocher des conditions d'acquisition et de transmission d'un « habitus » domestique qui s'effectue de façon privilégiée dans le cadre de la lignée féminine. L'enquête a en effet clairement montré que la lignée féminine constituait le lieu premier d'acquisition des savoir-faire domestiques mais aussi — et surtout — des normes (implicites ou explicites) réglementant la mise en œuvre de ces savoir-faire. En tout état de cause, la référence (25) à la lignée féminine — et en particulier à la mère — est la règle, dans les discours recueillis tant chez les « mères » que chez « les filles », lorsqu'il s'agit de définir les modalités d'exercice des pratiques domestiques.

La circulation privilégiée du travail domestique entre mères et filles repose donc en partie sur le fait que les deux femmes reconnaissent une certaine proximité de leur exercice des pratiques domestiques. Elle alimente l'affectation collective des femmes d'une même famille au travail domestique et leur interchangeabilité relative face à celui-ci (26). Ainsi, le soutien matériel que les mères apportent à leur fille « active », n'est en fait pas perçu comme une aide extérieure, mais comme un prolongement « naturel » de leur propre rôle domestique. Compte tenu de la rigidité de celui-ci, la circulation du travail domestique entre mère et fille et leur interchangeabilité relative face à celui-ci, permet de réduire la contradiction vécue entre engagements professionnels et familiaux. Ainsi le recours pour la garde des enfants à la belle-mère ou aux institutions (crèche, nourrice) se fait-il le plus souvent « par défaut », en cas d'absence ou d'impossibilité de la mère.

Les relations privilégiées qui se tissent entre mères et filles dans le champ de la famille, autour de cet « habitus » domestique, ne sont pas sans lien avec l'insertion des femmes dans la production. En effet, tout se passe comme si les femmes interrogées attendaient « naturellement » de leur mère un soutien (non seulement matériel mais aussi moral) dans leurs activités et projets professionnels, ce qui est d'ailleurs le cas de figure le plus fréquent. Bien discontinues, les mères manifestent dans l'ensemble (27) une attitude positive vis-à-vis de l'activité professionnelle de leur fille; qu'elles y voient la possibilité d'améliorer le niveau de vie de la famille, de mieux assurer l'avenir de la femme mariée contre les aléas de la vie ou d'échapper au cloisonnement domestique, elles sont convaincues — à l'instar de leur fille — du bien-fondé d'un tel choix. Il faut d'ailleurs noter que, pour les femmes de notre échantillon de base, les possibilités de promotion professionnelle passent souvent par ce soutien : c'est en comptant sur l'aide domestique — et matérielle — de leur mère que quelques femmes ont engagé un processus de formation ou de mobilité professionnelle, en vue d'acquérir une meilleure qualification.

En retour, l'absence de ce soutien maternel à leurs projets professionnels, et en particulier au niveau de la formation, se traduit le plus souvent — chez les femmes interrogées — par une distanciation (pouvant aller jusqu'à la rupture) de « l'habitus » domestique, et en tout état de cause un ralentissement, voire une interruption de la circulation du travail domestique entre mère et fille. Il faut d'ailleurs remarquer que dans les cas de mauvaise orientation ou d'interruption de formation liées à leur affectation au travail domestique qui ont été décrits plus haut, lorsque la femme émet des reproches contre sa famille à cet égard, c'est toujours à la mère que ceux-ci s'adressent.

Au total, l'affectation prioritaire et collective des femmes d'une même famille au travail domestique fonde l'importance de la lignée féminine dans la constitution d'un « habitus » domestique. Dans le même temps, on constate que la rigidité de la lignée féminine dans le champ du domestique trouve un écho dans le champ de la production.

\*  
\* \*

Les résultats présentés ici concernent un échantillon de femmes dont les niveaux de formation ou de qualification sont, dans leur grande majorité, faibles ou nuls. Tant leurs conditions initiales d'insertion sur le marché du travail que les filières d'emploi dans lesquelles elles se sont trouvées engagées, sont peu susceptibles de leur offrir de réelles opportunités de carrières promotionnelles. Mais la soumission de leur activité professionnelle et de leurs conditions d'emploi aux exigences du travail domestique limite encore davantage le champ de leurs possibilités.

Dans le même temps, l'étude a montré comment, dans ces catégories socioprofessionnelles et ces niveaux de salaires, l'intégration dans un « bon » réseau familial constituait, pour les femmes, un facteur décisif pour leur insertion dans l'emploi et

(23) Ou si la femme est séparée ou divorcée.

(24) Ce qui n'est rendu possible que par une grande proximité géographique entre la mère et la fille : dans notre échantillon de base, 18 femmes sur 38 habitaient le même quartier, le même immeuble ou pâté de maisons que leur mère, voire cohabitaient avec elle. Cette tendance était plus marquée chez les ouvrières que chez les employées, ce qui est à rapprocher des résultats d'une enquête de l'INED dans laquelle 74 % des filles mariées ouvrières habitaient à moins de 20 km de leurs parents (dont 11 % cohabitaient avec eux). Cf. Louis Roussel et Odile Bourguignon, « La famille après le mariage des enfants » INED, *Travaux et Documents*, cahier n° 78, PUF, 1976.

(25) Que cette référence soit positive ou négative, mais ce dernier cas de figure est nettement minoritaire dans notre échantillon.

(26) Cf. D. Chabaud, D. Fougereyrolas et F. Sonthonnax, *Famille, travail domestique et espace-temps de femmes* CAESAR, université de Paris X-Nanterre, mars 1981, 163 p.

(27) C'est le cas parmi les 10 mères interrogées. Pour les autres, nous nous fondons sur les discours des filles concernant leur mère.

la continuité de leur activité professionnelle après la naissance des enfants. Le rôle des lignées féminines apparaît déterminant à cet égard : le mode de construction et de transmission d'un « habitus » domestique fonde le volume et les modalités d'une circulation du travail domestique qui s'effectue de façon privilégiée entre mères et filles. Cette circulation constitue un enjeu important comme soutien matériel facilitant l'activité professionnelle des femmes interrogées, mais aussi — et peut-être surtout — au regard des conditions d'exercice d'un rôle domestique vécu comme prioritaire : l'interchangeabilité relative des femmes d'une même lignée face au travail domestique fait que la prise en charge de celui-ci par les mères — en particulier pour ce qui concerne les soins aux enfants — ne représente pas, pour ces femmes, une discontinuité dans la poursuite de leur rôle domestique.

De plus, cet « habitus » domestique tisse des liens entre mères et filles qui rejaillissent sur l'insertion de celles-ci dans la production : l'attitude positive que les premières manifestent le plus souvent par rapport à l'engagement professionnel des secondes se fonde sur des jugements concernant la place de la femme dans la famille. En ce sens, les mères sont souvent prêtes à soutenir leurs filles dans leurs aspirations à briser l'enfermement domestique. Dans certains cas, c'est d'ailleurs ce soutien maternel qui permet à celles qui souhaitent améliorer leurs conditions d'emploi, d'envisager et de mettre en œuvre les éléments d'une mobilité professionnelle.

En définitive, il apparaît que c'est en posant au départ l'articulation entre le travail professionnel et le travail domestique comme objet de recherche

que nous avons été amenée à analyser les relations entre pratiques et rapports aux pratiques dans ce domaine; de même, avons-nous été ainsi conduite à mieux préciser le rôle du réseau familial dans la construction et la transmission de types de rapport au travail domestique et au travail professionnel. Le choix d'une problématique prenant en compte simultanément des champs de recherche relevant de modes d'approche traditionnellement séparés nous a permis de mettre à jour, chez les femmes rencontrées au cours de cette enquête, la dynamique des rapports qu'elles tissent entre leur place dans la famille et leur insertion dans la production et qui guide le cheminement de leurs stratégies à cet égard. Les résultats présentés ici concernent des femmes choisies en fonction de leur situation géographique dans une grande agglomération et de leur appartenance à des catégories socioprofessionnelles et des niveaux de salaires dont l'éventail a été volontairement réduit : ils ne peuvent être généralisés à l'ensemble des femmes actives. Pour autant l'intérêt de la problématique demeure : d'autres travaux (28) permettent de penser que les mécanismes mis à jour ici fonctionnent — selon des formes différenciées — chez les femmes appartenant à d'autres catégories sociales et à d'autres types de famille.

---

(28) J. Laufer, « Les femmes cadres dans l'organisation : itinéraire professionnel et identité féminine ». Communication au X<sup>e</sup> Congrès mondial de sociologie, Mexico, août 1982. A paraître dans *Le sexe du travail*, 1983.

D. Chabaud, D. Fougeyrollas, F. Sonthonnax, voir note 26.